

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON

MÉMOIRES
DE LA
COMMISSION DES ANTIQUITÉS
DU
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Tome XXI

Fascicules III et IV

ANNÉES 1938-1939



Dijon
Imprimerie Bernigaud et Privat
1941



SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX

XIV Table de pierre (XV^e siècle) et socle gothique de croix avec inscription

Clické A. Colombet

ANNEXE

UNE CURIEUSE TABLE DE PIERRE DU XIV^e SIÈCLE
DANS LE CIMETIÈRE DE SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX

(par M. A. Colombet, bibliothécaire)

« Le modeste village de Saint-Germain-le-Rocheux (canton d'Aignay-le-Duc), un peu oublié sur son plateau, délaissé par les grandes voies de communications, possède dans son cimetière un curieux monument.

» Il s'agit d'une *table de pierre* reposant sur deux supports ouvragés. La table se présente comme une large dalle rectangulaire dont les rebords supérieurs forment saillie sur son corps proprement dit, à la façon d'une table ordinaire. Mais ce qui fait surtout l'intérêt archéologique de ce monument ce sont ses deux supports ouvragés.

» En effet, un élégant quatre-feuilles a été sculpté dans une ouverture, de forme carrée et aux arêtes chanfreinées, pratiquée dans la partie médiane de chacun de ses supports. Ce quatre-feuilles présente des lobes en plein-cintre. Le style de cette ornementation rappelle le XIV^e siècle, et j'incline volontiers à assigner cette date à ce monument.

» Sur la photographie jointe à ce texte, on remarque le soin avec lequel cette sculpture a été réalisée. Ce qui m'a également frappé, c'est le peu d'épaisseur du linteau du dessus de l'évidement. On observera aussi que cette table et que ces supports forment un ensemble homogène et régulier. Il ne s'agit donc pas de fragments remployés et juxtaposés.

» Cette table de pierre a son grand axe orienté nord-sud. Derrière elle, s'élève le socle octogonal d'une ancienne croix. La partie supérieure a été remplacée, à une époque récente, par une croix de fonte. Sur le socle on distingue une inscription gothique dont le secret n'a pu être percé par le profane que je suis. Une inscription moderne figure également sur la base du montant, elle a dû être gravée lors de l'édification de la nouvelle croix.

» Je ne connais pas de semblable monument aussi ouvragé en Côte-d'Or ; et c'est une véritable chance que, malgré sa situation, il ait pu parvenir intact jusqu'à nous.

» Je connais, dans la Côte-d'Or et ailleurs, de semblables tables de pierre, mais leur destination n'est pas toujours très facile à préciser. Leurs dimensions, leurs formes varient également. Je signalerai, comme exemples de tables de pierre placées devant des croix, celles qui sont situées dans les villages suivants et que j'ai pu moi-même examiner :

– à Arnay-le-Duc (très simple, devant une croix, sur la route de Blangéy) ;

– à Bellenod-sous-Pouilly (dans une rue du village) ;

- à Chevigny-Millery (du xvi^e siècle, fort rustique, auprès d'un vieux puits dans une rue du hameau)¹ ;
- à Essey (d'époque classique, dans le cimetière) ;
- à Poncey-sur-Ignon (devant une croix, sur le chemin du cimetière) ;
- à Pouilly-en-Auxois (du xv^e siècle, près de la chapelle Notre-Dame, lieu de pèlerinage et à côté d'une ancienne chaire de pierre) ;
- à Puits (de l'époque de la Renaissance, à l'entrée d'une avenue conduisant à l'église) ;
- à Remilly-en-Montagne (de style classique, devant un socle de croix gothique, dans le cimetière) ;
- à Rouvres-sous-Meilly (de style classique, dans le cimetière) ;
- à Santenay-lès-Bains (devant une croix, sur le chemin qui mène à l'église de Saint-Jean de Narosse et au cimetière). J'en passe d'autres sous silence.

» La destination de semblables tables de pierre est assez variable. On peut songer, en effet, à cinq utilisations différentes :

» a) Ces tables peuvent tout d'abord être des *tables d'autel*. Je crois que telle était la destination de celles de Puits et de Pouilly-en-Auxois, et peut-être de la plupart des tables que nous rencontrons devant les croix érigées au milieu des cimetières.

» b) Dans quelques villages de Bourgogne, on rencontre des tables de pierre dites *Pierres des Morts* qui jouaient un certain rôle dans les cérémonies funéraires d'autrefois. Ces pierres des morts se trouvaient généralement au pied d'une croix du village ou à l'entrée du cimetière. Au cours du trajet, entre la maison mortuaire et l'église et, dans certains cas, entre l'église et la tombe, les porteurs déposaient le cercueil sur ces tables, tandis que le prêtre prononçait certaines prières ou que les assistants chantaient certains hymnes.

» Généralement les ouvrages folkloriques sur la Côte-d'Or sont muets sur cette curieuse coutume. Mais j'en ai trouvé quelques traces à Molesme, à Dracy-les-Vitteaux, à Poncey-sur-l'Ignon et à Santenay². Une enquête plus approfondie livrerait certainement d'autres exemples³.

» En tout cas, dans d'autres départements, cet usage funéraire a été souvent signalé. Près de nous, en Saône-et-Loire, M. Violet a mentionné au cimetière de Clessé une table dite *Pierre du Reposeu*. Les folkloristes en citent d'autres en Vendée, en Savoie, dans le Hurepoix, etc.

1. Cette table est aujourd'hui détruite.

2. A Dracy notamment, la pierre des morts existe toujours au pied d'un magnifique calvaire classé monument historique, dans une rue du hameau.

3. On pourrait sans doute voir dans les tables de pierre que j'ai signalées à Bellenod-sous-Pouilly et à Arnay-le-Duc des monuments de ce genre. Ces tables sont généralement assez basses et trapézoïdes. La seule Pierre des Morts signalée par Van Gennep dans sa monographie folklorique n'en est pas une, en réalité, d'après M. Logeat.

» La table du cimetière de Saint-Germain-le-Rocheux pourrait être une de ces pierres des morts ¹.

» c) En troisième lieu, on pourrait voir dans cette table *un tombeau*. Mais la forme en serait bien anormale pour notre époque.

» d) En quatrième lieu, certaines tables placées devant des croix ont dû servir, au moment des processions des Rogations ou autres festivités, à élever des reposoirs. De nos jours, cette coutume s'est particulièrement développée pour la Fête-Dieu. C'est la destination qu'il faut, je crois, assigner à toutes les tables édifiées devant des croix modernes.

» e) Enfin, on peut songer à une cinquième hypothèse, à la vérité assez hardie, mais pleine d'attrait pour l'archéologue qui cherche à rattacher nos usages à de très vieilles pratiques. Je l'ai trouvée exposée dans L. Coutil, *Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure* (extraits des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Nantes, 1898). Cet auteur a répertorié et étudié dans l'Eure un certain nombre de tables de pierre, avec ou sans croix, qui ont beaucoup d'analogie avec notre monument. Il estime que les plus anciennes seraient des monuments païens transformés par la suite en monuments chrétiens ; les autres, plus récentes, seraient des témoins de la survivance, en plein moyen âge, de *monuments du type dolménique*. Coutil signale notamment que, sous l'une des tables, relativement récentes, les pèlerins devaient se glisser et faire le tour du socle de la croix. Cette pratique serait évidemment peu conciliable avec le caractère de simple autel de ces monuments. Il faut remonter plus haut. C'est pourquoi Coutil songe à y voir des tables de pierre perpétuant jusqu'à nous les modèles et les rites dolméniques.

» Je n'oserais prétendre que la table de pierre du cimetière de Saint-Germain-le-Rocheux fût la réalisation, à l'époque ogivale, d'un monument du type dolménique. Mais étant donnée la similitude d'aspect de ce trilithe et de ceux décrits par Coutil : je ne voulais pas passer sous silence son opinion.

» Inutile de vous dire que les quelques personnes du pays que j'ai interrogées n'ont pu me fournir aucun renseignement sur cette table de pierre. Aussi nous en restons réduits aux conjectures. Toutefois, personnellement, j'inclinerais à y voir une pierre des morts. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un monument des plus intéressants, que je qualifierais même d'unique en Côte-d'Or, pour le fini de son style ».

» Je me propose d'ailleurs de revenir sur toutes ces questions lorsque j'aurai pu accroître ma documentation.

1. Sa longueur, sa faible hauteur, sa forme viendraient à l'appui de cette supposition. En tout cas ce n'est pas une hypothèse à dédaigner.